

Seconde Pro du Bac Pro 3 ans Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole

Spécialité : **Elevage et Valorisation du Cheval
ou Système Dominant Elevage (équidé ou bovin)**

• Objectifs de la formation

- Diplôme de niveau IV du Ministère de l'Agriculture,
- Acquérir la maîtrise technique d'un processus de valorisation ou de production,
- Exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans des écuries ou des exploitations agricoles, que ce soit en tant que salarié ou en tant que chef d'exploitation,
- A l'issue de la formation 3 ans, l'apprenti qui se destine à l'enseignement de l'équitation pourra préparer le BP JEPS en 1 an.

• Conditions d'admission

- Etre âgé(e) de 16 ans à 25 ans ou 15 ans sorti de 3^{ème}, ou être issu d'une classe de CAPA,
- L'admission définitive est déterminée par l'étude du dossier de pré-inscription suivi d'une convocation pour un entretien avec un formateur et d'une série de mises en situations,
- Justifier d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise habilitée en valorisation du cheval et en élevage, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Etre en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur.

• Modalités d'inscription

- Remplir et renvoyer le dossier de pré-inscription complet dans les meilleurs délais.

• Organisation de la formation

Le contrat d'apprentissage peut débuter dès le mois de juillet de la première année de formation.

La formation annuelle se répartit comme suit :

- **Entreprise** : 31 semaines + 5 semaines de congés payés en 1^{ère} année et 55 semaines + 10 semaines de congés payés pour les 2 dernières années de formation.
- **CFA** : 16 semaines soit 500 heures de formation générale et technologique + 70 heures d'individualisation pour la première année, et 1350 heures de formation générale et technologique pour les 2 dernières années de formation.

Avec une alternance de 2 semaines en entreprise et 2 semaines au CFA.

La semaine de cours commence le lundi à 11 h et se termine le vendredi à 15 h.

La relation CFA/Entreprise/Famille est assurée en cours de formation par :

Le formateur coordonnateur : celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an

Le livret de liaison : suivi permanent des 2 lieux de formation.



Fonds social européen



Région

PAYS DE LA LOIRE

- Contenu de la formation de la première année.**

Modules d'enseignement généraux		
EG1	Français	42 h
	Education socioculturelle	28 h
	Histoire-géographie	24 h
	SES Général	24 h
EG2	Anglais	42 h
EG3	EPS – Biologie humaine	28 h
EG4	Mathématiques	42 h
	Physiques-Chimie	32 h
	Informatique	16 h
Total heures		278 h

Modules de spécialités professionnelles		
EP1	Sciences économiques	28 h
	Biologie-Ecologie	28 h
EP2	Zootechne	28 h
EP3	Zootechne-Agroéquipement-Agronomie	80 h
	Activités pluridisciplinaires	16 h
Total heures		180 h

Enseignements complémentaires		
A l'initiative du CFA	Equitation	28 h
	Education au Développement durable	14 h
Total heures		42 h

Il est prévu 70 heures pour le positionnement et l'individualisation.

*Horaires indicatifs

- Spécialisation de la formation.**

A l'issue de la seconde professionnelle, l'apprenant pourra choisir de se spécialiser vers l'élevage bovin/équien ou la valorisation du cheval.

Version 2010



Région
PAYS DE LA LOIRE